



La ventilation, parent pauvre de la lutte contre le Covid-19 à l'école

Des capteurs de CO₂ et purificateurs d'air arrivent doucement dans les établissements, alors que le nombre de cas positifs en milieu scolaire augmente. Aérer toutes les heures. Les consignes sanitaires du ministère de l'éducation nationale font sourire Alain Talleu. Ce professeur des écoles à Bailleul, dans le Nord, aimerait pouvoir les respecter mais se heurte à la manière dont son école, construite dans les années 1930, a été rénovée. Un faux plafond a été ajouté dans sa salle de classe et bloque les fenêtres. L'enseignant doit monter sur une chaise à chaque fois qu'il veut les ouvrir de quelques centimètres en oscillo-battant. Autre solution pour lui : ouvrir les portes, mais l'une donne sur un couloir et l'autre sur le bureau du directeur. « Cette configuration ne suffit pas à aérer correctement la classe », estime Alain Talleu, également représentant du SNUipp-FSU dans son département. Les contaminations de ses élèves – sa classe a fermé trois fois en 2021 – ne sont-elles pas dues à ce manque d'aération ?

Tous les enseignants ne rencontrent pas de telles difficultés pour aérer leur salle de classe mais la ventilation fait figure de parent pauvre de la lutte contre le Covid-19, alors même que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) vient de rappeler, par la voix de son directeur Europe, Hans Kluge, qu'elle fait partie, avec les masques et des tests « réguliers », des éléments qui devraient « être la norme » afin de « protéger les écoles »

Le gouvernement en porte la responsabilité, pour un collectif de médecin et d'enseignants qui a signé, mardi 7 décembre, une tribune dans *Le Monde*. Il n'a toujours pas, selon eux, « pris la complète mesure de la prévention dans les écoles d'une transmission virale par aérosol », estiment les signataires, parmi lesquels les membres du collectif Du côté de la science ou les syndicats SNUipp-FSU, Sud-Education ou le SNALC. L'aération doit être privilégiée mais la fréquence d'ouverture des fenêtres ne suffit pas : il faut équiper toutes les salles de classe de détecteurs de CO et de purificateurs d'air lorsque l'aération est impossible autrement. »

« Jeu de ping-pong » entre l'Etat et les élus locaux

La prise en compte de cet enjeu pâtit d'un « jeu de ping-pong », selon l'expression d'enseignants et de chefs d'établissements, entre l'Etat et les élus locaux. Les bâtiments et leurs équipements sont à la charge des communes pour les écoles, des départements pour les collèges et des lycées pour les régions. Le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, le rappelle à chaque prise de parole sur les questions d'aération : il s'agit d'une « compétence des collectivités territoriales ». Ces dernières font état du surcoût déjà imposé par la crise sanitaire. « Nous n'avons pas la capacité d'engager seuls de telles dépenses. Nous aimerions pouvoir bénéficier d'une véritable collaboration avec l'Etat sur le sujet », souligne Delphine Labails, maire de Périgueux et coprésidente de la commission éducation de l'Association des maires de France. Kamel Chibli, vice-président de la région Occitanie chargé de l'éducation, abonde. Il évalue à 3 millions d'euros le surcoût engendré par la crise sanitaire, dont 1 million d'euros pour tout ce qui a trait à l'aération.

Des capteurs de CO₂, qui permettent de constater sa trop forte concentration, reflet d'une mauvaise ventilation, arrivent doucement dans les établissements scolaires. Aujourd'hui, 20 % des écoles, 38 % des collèges et 54 % des lycées en sont dotés, estime le ministère de l'éducation nationale. L'équipement systématique de chaque salle de classe n'est pas privilégié. Le plus souvent, seuls un ou deux capteurs mobiles sont disponibles dans l'établissement. Ils sont placés dans les endroits mal ventilés, comme les cantines, et déplacés selon les besoins. Le département de la Drôme a fait partie des précurseurs. Il a doté ses 31 collèges de 125 capteurs dès la rentrée 2020. « Nous avons réalisé une étude en 2019 qui montrait que 21 de nos établissements comportaient des espaces mal ventilés. Cela nous a permis de prendre les devants », détaille Marie-Pierre Mouton, présidente du département.

Jean-Michel Blanquer, jusqu'ici sur la réserve vis-à-vis de ces outils, a décidé de lancer « une nouvelle campagne pour qu'il y ait plus de capteurs de CO₂ » a-t-il fait savoir le 7 décembre sur RTL. Le ministère a alloué une enveloppe de 20 millions d'euros pour « rembourser les collectivités locales qui le demandent », a-t-il précisé, « mais seulement les collectivités nécessiteuses, puisqu'un capteur de CO₂ coûte 50 euros ». Un coût que contestent ces collectivités, qui s'équipent de capteurs entre 80 et 200 euros pour la plupart. Selon le collectif Nous aérons, il





faudrait un budget de 60 millions d'euros pour les capteurs de CO₂, de 300 millions d'euros pour les purificateurs d'air et de 600 millions d'euros pour la ventilation mécanique « pour être dans la moyenne des Etats qui investissent significativement ». Le ministre de l'éducation nationale se montre plus dubitatif sur les purificateurs d'air, qui « ne sont pas la solution magique au problème » et qui, pour certains, « peuvent même être contre-productifs ». Sans impulsion politique, leur installation s'avère minoritaire.

La question plus globale du bâti scolaire

L'aération des salles de classe pose la question plus globale du bâti scolaire. Les exemples de fenêtres qui ne s'ouvrent que de quelques centimètres, de cantines en sous-sol ou de CDI (centre de documentation et d'information) sans ouverture vers l'extérieur sont nombreux. Entre des écoles du début du XX^e siècle et d'autres fraîchement sorties de terre, le bâti des 62 000 établissements scolaires est, il est vrai, extrêmement divers. Sur le terrain, la débrouille est parfois de mise. Des choix doivent être faits entre les consignes sanitaires, la prévention des risques suicidaires, qui préconise de ne pas pouvoir ouvrir les fenêtres en grand dans les étages, et le plan Vigipirate, qui recommande de ne pas ouvrir complètement celles qui donnent sur une rue en rez-de-chaussée. « Le système D prévaut dans des établissements construits dans les années 1970 comme le mien », constate une professeure de français en Seine-Saint-Denis qui préfère garder l'anonymat. Dans son lycée, les enseignants, las, ont fini par faire une « opération commando » et débloquer, à l'aide d'un tournevis, au moins une fenêtre par salle de classe.

Des travaux en urgence ont pu être réalisés selon le bon vouloir des collectivités territoriales. Provisoire du lycée des métiers Condorcet à Arcachon (Gironde), Laurence Colin en a bénéficié. « Sur le bâtiment où sont dispensés les cours d'enseignements généraux, les crémones étaient cassées, les ouvrants en mauvais état », détaille la cheffe d'établissement. Les enseignants ont menacé d'un droit de retrait avant que des travaux ne soient diligentés en urgence, début 2021. « On a mis neuf mois à régler le problème malgré la bonne volonté des acteurs », souligne Laurence Colin. D'autres travaux sont prévus à l'été 2022 pour finaliser cette réhabilitation.

Pour cette cheffe d'établissement, il s'agit désormais de « reprendre les bonnes habitudes » « le froid et la pluie n'incitent pas les enseignants à aérer », note-t-elle. Claire Pitollat, députée La République en marche (LRM) des Bouches-du-Rhône et présidente de l'association Objectif Air qui vient de se constituer, en est convaincue : « La question de la qualité de l'air ne s'appréhende pas à coups de circulaires. Il faut accompagner les personnels de l'éducation nationale sur l'appréhension de ces enjeux et de ces outils. »

Seules 11 % des classes dotées d'une ventilation mécanique

Spécialiste des questions relatives au bâtiment et à la santé, Suzanne Déoux ne comprend pas qu'on en soit encore là après dix-huit mois de pandémie : « Depuis deux ans, le gouvernement ne parle que d'ouvrir les fenêtres. Personne n'évoque l'installation de système de ventilation mécanique. C'est la seule solution pour faire baisser de manière constante le niveau de CO₂, renouveler l'air et éliminer virus et polluants », affirme cette médecin.

Seules 11 % des salles de classe ont un système de ventilation mécanique, selon une étude de mars 2011 de l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur. Une autre enquête de cet observatoire réalisée en 2018 sur 300 écoles montrait que plus d'un tiers d'entre elles avait au moins une classe présentant des taux de CO₂ très élevés.

Alors que le nombre de cas positifs au Covid-19 en milieu scolaire a encore augmenté, pour atteindre 48 500 élèves selon le dernier recensement officiel (pour seulement 3 200 classes fermées), une large intersyndicale enseignante a demandé au premier ministre, dans un courrier envoyé vendredi le 10 décembre « un plan d'investissement exceptionnel dans les écoles » afin de « doter les écoles en personnels suffisant » mais aussi d'« améliorer l'aération mécanique des locaux scolaires »

